

FLASH INFO

SOMMAIRE

TEVA	3
Le comité soutien à la famille	4
Autres mandats pour le ROP Mauricie à deux tables sectorielles	4
La mesure d'assistance.....	5
Plateforme de jumelage AIDA	6
Nouveau CA du ROP mauricie 2025-2026	7
La Fondation communautaire du Saint-Maurice	7
Journées de la DI à Sherbrooke....	8
Projet de recherche-action sur l'accès à la justice	8
Développement d'un Cadre de référence sur le logement avec services d'aide à domicile intégrés	9
Nos meilleurs vœux pour le temps des fêtes	11



ropphmauricie.net

PROJET DE LOI N° 7

« Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires », comporte deux éléments majeurs qui méritent une attention particulière pour notre milieu.

FUSION DE DEUX FONDS D'AIDE

Le projet de loi propose de regrouper le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome — qui finance la mission de plus de 300 organismes œuvrant en défense collective des droits — avec le Fonds québécois d'initiatives sociales. Ces deux mécanismes seraient réunis au sein d'un nouveau fonds unique, le Fonds québécois d'initiatives sociales et d'action communautaire. Cette fusion pourrait avoir des impacts importants sur le financement, la structure et les mécanismes d'accès aux ressources pour les groupes concernés.



MORATOIRE SUR LES AIDES FINANCIÈRES DE CATÉGORIE "SOUTIEN"

Le projet prévoyait également un moratoire sur le versement des aides financières de type « support » jusqu'au 31 mars 2026, notamment le PSOP administré par l'OPHQ.

Toutefois, tout récemment, le Conseil du Trésor vient de lever le moratoire pour les subventions aux organismes communautaires...

C'est une bonne nouvelle !



RÉPÎT QUÉBEC

UN REGROUPEMENT NAISSANT !

Répît Québec « a pour objectif de sensibiliser la population et les décideurs publics aux enjeux vécus par les familles de personnes handicapées et les organismes leur offrant du répît, afin d'améliorer l'accessibilité et assurer la qualité des services. »

Le 23 septembre dernier, se tenait la première rencontre du regroupement Répît-Québec de l'année 2025-2026, à laquelle j'ai eu la chance de participer.

Une cinquantaine de gestionnaires et d'intervenant(e)s en milieu de répît de toutes les régions de la province étaient présent(e)s pour discuter des enjeux principaux sur lesquels travailler pendant l'année à venir.

Parmi les sujets abordés, nous avons discuté entre autres des défis liés aux comportements difficiles de certaines clientèles, de la fiabilité des engagements financiers de la part des établissements, de la qualité des services de répît, de l'accessibilité à de la formation de qualité et de l'accompagnement des milieux en formulant le besoin.

Ce fut une rencontre riche en apprentissages pendant laquelle j'ai pu entrer en contact avec des milieux et des ressources inspirantes pour le développement de mon organisme et de la qualité des services de répît de notre région.

**J'EN RESSORS AVEC PLUSIEURS
PISTES DE RÉFLEXION.**

Après cette rencontre, j'ai également élargi mon engagement chez Répît-Québec en m'impliquant dans les comités « Formation » et « Comportements à défis ».

Satisfait de mon expérience, j'invite toute organisation en ayant l'intérêt à s'impliquer dans ce regroupement en plein développement...

Pour des informations ou des outils pertinents, visitez le <https://www.repitquebec.ca/>.

Au plaisir de vous y voir ! 😊

Texte : Bryan Paris - Maison Grandi-Ose

IMAGE TIRÉE DU SITE WEB
RÉPÎT QUÉBEC



TEVA

UNE MOBILISATION COLLECTIVE QUI SE RENFORCE

Le comité dédié à la TEVA poursuit activement sa mission. Cet automne, sa composition a été légèrement modifiée. Il importe donc, dans un premier temps, de vous présenter la nouvelle équipe de travail :

1. **Louise Boucher, représentante du ROP Mauricie et responsable du Comité TÉVA**
2. **Francine Ricard, directrice du SEMO**
3. **Hélène Dontigny, CSSCDR, impliquée depuis la création du comité**
4. **Josée Cossette, CISSS-MCQ, impliquée depuis la création du comité**
5. **Marie-Andrée Gauthier, nouvelle directrice du RODITSA**

Au cours de l'automne, le comité s'est réuni à deux reprises. La première rencontre a permis de dresser un bilan des travaux, tandis que la seconde, prévue à la fin novembre, servira à définir les orientations futures et à planifier les actions à venir.

La représentation et la promotion de la TEVA ont également été mises de l'avant lors du Salon des services, organisé par le RODITSA le 6 novembre dernier à Shawinigan. Cet événement a offert une excellente occasion de présenter la TEVA, de rencontrer les visiteurs — familles, intervenants et partenaires et de distribuer de la documentation. Selon les informations publiées par le RODITSA, plus de 200 visiteurs ont participé à l'activité.

Encore une fois, notre présence a permis de mettre en valeur le travail de concertation qui se déploie autour de TEVA, un élément essentiel à la réussite d'une démarche de cette nature.

Pour l'occasion, le kiosque était animé conjointement par le ROP et une intervenante du SEMO, une formule gagnante qui illustre concrètement toute la pertinence et la force d'un travail en partenariat.



Le défi de la mise en place de la Table régionale demeure. Les contacts avec la personne ressource du ministère indiquent que le travail, en ce sens, avance. Nous comptons relancer le CSSCDR, qui lors de leur présence le 3 février dernier, nous avait indiqué que la Table devait être mise en place en 2025. Un dossier que l'on suit de près. De plus, Louise entretient et est en contact avec madame Isabelle Stroycheff, directrice adjointe aux Ressources éducatives du CSS Chemin-du-Roy.

Depuis le début de l'année, est la responsabilité de la Transition École Vie Active au Centre de Service Scolaire Chemin du Roy.

Texte : Louise Boucher

LE COMITÉ SOUTIEN À LA FAMILLE

La rédaction du Guide destiné aux parents qui relèvent le défi de la différence au quotidien, réalisé en collaboration avec le département d'ergothérapie de l'UQTR, arrive à sa toute dernière étape. Le comité a complété l'analyse du document et identifié les bonifications et corrections à apporter.

Le principal défi à surmonter demeure maintenant le financement de la mise en ligne du Guide. À cet effet, le ROP a déposé une demande de soutien financier et nous sommes en attente d'une réponse que nous espérons favorable.

Toutefois, suite au moratoire, nous devons faire preuve de patience ou nous tourner vers un autre bailleur de fonds.

Le comité, toujours animé d'un bel élan, voit plus loin : un Guide, c'est très bien... mais il est possible d'aller encore plus loin ! À la suite de discussions inspirantes, les membres ont identifié un projet porteur de sens et de retombées.

Nous n'en dévoilons pas davantage pour l'instant : vous êtes chaleureusement invités à venir rencontrer le comité le lundi 26 janvier en après-midi au bureau du ROP Mauricie. Afin d'en apprendre plus et de vous exprimer sur la proposition.

Bloquez votre agenda : votre présence est importante !

Texte : Louise Boucher



WWW.FREEPIK.COM/FREE-PHOTO/HAPPY-FAMILY-PAPER-HAND-CRAFT-CHARITY-SYMBOL_17604226.HTM#FROM_ELEMENT=CROSS_SELLING_PHOTO*IMAGE BY RAWPIXEL.COM ON FREEPIK

AUTRES MANDATS POUR LE ROP MAURICIE À DEUX TABLES SECTORIELLES

Cette année, Louise Boucher a été désignée pour représenter le ROP à deux tables de travail :

- La Table régionale Action Abus Aînés (TAAAM)
- La Table des Proches aidants Mauricie

Dans le cadre de son implication à la TAAAM, elle a participé à l'AGA et à l'AGE qui se sont tenues le 17 septembre dernier. De plus, le 28 octobre, j'ai participé à la formation « **Le Défi du Grand Âge** ». Cette formation, offerte

gratuitement à tout le personnel, aborde des thèmes souvent considérés comme tabous, notamment la maltraitance — familiale ou institutionnelle — ainsi que la bientraitance, en précisant la différence essentielle entre bienveillance et bientraitance.

Nous vous invitons à consulter le calendrier de la TAAAM et à y inscrire les membres de votre équipe. Vous souhaitez offrir cette formation à l'ensemble de votre organisation ? N'hésitez pas à communiquer avec la direction de l'organisme, qui fera tout en son possible pour la rendre accessible.

Les notions abordées dépassent largement la réalité du troisième âge : elles s'appliquent à toute personne vulnérable, y compris les clientèles que vous accompagnez au quotidien dans vos organisations.

Texte : Louise Boucher

LA MESURE D'ASSISTANCE

UN NOUVEAU SOUTIEN POUR FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES MAJEURES

Depuis le 1er novembre 2022, la mesure d'assistance, mise de l'avant par le Curateur public du Québec et adoptée le 2 juin 2020, est officiellement en vigueur.

Cette mesure constitue une innovation importante dans l'accompagnement des personnes majeures éprouvant des difficultés à exercer leurs droits ou à gérer certaines démarches administratives, sans toutefois nécessiter un régime de protection.

La mesure d'assistance permet à une personne majeure de choisir un ou deux assistants de confiance, qui l'aideront à :

**S'informer et comprendre des documents ou des décisions ;
Accomplir certaines démarches administratives ;
Faire valoir ses volontés auprès d'organismes, d'institutions ou de professionnels.**

Il s'agit d'une mesure volontaire et gratuite, fondée sur le respect de l'autonomie et de la volonté de la personne. L'assistant n'a aucun pouvoir décisionnel ou légal : il agit uniquement pour soutenir, accompagner et faciliter la communication entre la personne et les différents acteurs de son environnement.

La reconnaissance officielle de la mesure par le Curateur public, à travers un registre public, permet de sécuriser les échanges et d'assurer que les intervenants puissent identifier l'assistant désigné.

En encourageant la participation active de la personne et en évitant des régimes de protection plus lourds lorsqu'ils ne sont pas nécessaires, la mesure d'assistance s'inscrit dans une approche moderne de soutien à l'autonomie et au respect des droits.

Pour plus d'information, il est possible de consulter la section dédiée à la mesure d'assistance sur le site du Curateur public du Québec <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/protection-legale/mesure-assistance> ou de communiquer directement avec leurs services.

Québec 



CRÉDIT : IMAGE TIRÉE DE LA VIDÉO
LA MESURE D'ASSISTANCE EN BREF
<https://youtu.be/svsdomIW9EO>

PLATEFORME DE JUMELAGE AIDA

UN PROJET EN VOIE DE RÉALISATION

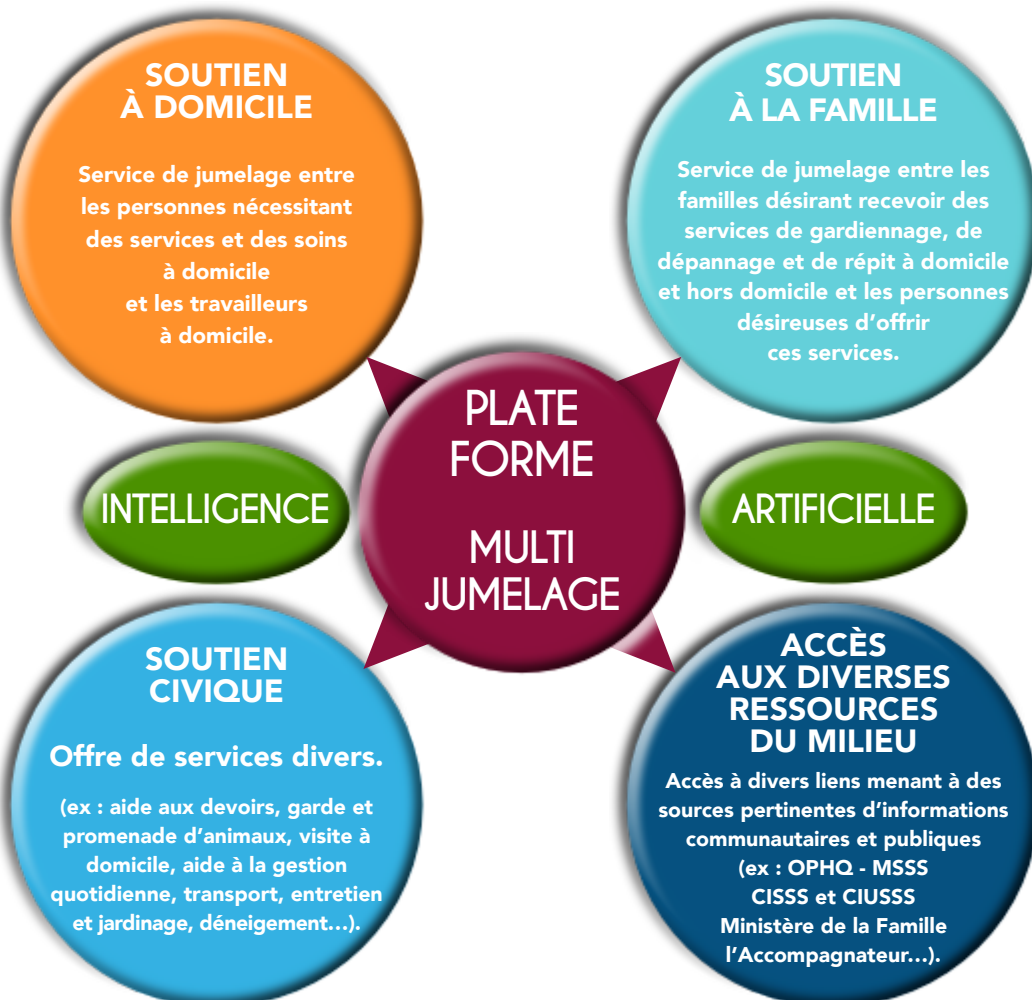
Nous sommes heureux de vous informer que le développement de notre nouvelle plateforme de jumelage AIDA, dédiée aux services d'assistance aux familles (SAF), de soutien à domicile (SAD) et de soutien civique, a franchi une étape déterminante.

Le volet de programmation est maintenant très avancé, et le conseil d'administration a pu découvrir en primeur une première démonstration du fonctionnement de l'outil.

Les retours obtenus confirment que nous sommes sur la bonne voie pour offrir un système moderne, simple et efficace, qui facilitera le jumelage entre les personnes ayant des besoins de soutien et les ressources disponibles dans leur communauté.

LA PLATEFORME AIDA PERMETTRA NOTAMMENT:

1. De mieux arrimer les demandes de soutien avec les disponibilités des travailleurs à domicile ou préposés ;
2. De simplifier la coordination des familles à la recherche de soutien ;
3. D'assurer un suivi structuré et transparent des jumelages ;
4. D'améliorer l'accès aux services pour les personnes handicapées et leurs proches.



Le lancement officiel est prévu pour décembre, et nous vous tiendrons informés des étapes finales ainsi que des modalités de déploiement.

Ce projet représente une avancée importante pour notre réseau et constitue un pas concret vers des services plus accessibles, mieux adaptés et plus cohérents avec les besoins réels des personnes et des familles.

NOUVEAU CA DU ROP MAURICIE 2025-2026

À la suite des récents changements, il nous fait plaisir de vous présenter la composition de notre nouveau Conseil d'administration pour l'exercice 2025-2026.

Julie Durand	PCTRM	Vice-Présidente
Mélanie Lethiecq	AHAM	Trésorière
Helene Proulx	AQEPA MCQ	Administratrice
Lyne Sergerie	APEH	Présidente
Judith Bastien	HSI	Secrétaire
Katherine Lachapelle	TDL	Administratrice
David Maden	BAIL-Mauricie	Administrateur

LA FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

UNE CROISSANCE REMARQUABLE

La Fondation communautaire du Saint-Maurice, que nous avons eu le privilège de fonder, connaît actuellement un essor exceptionnel. Avec une capitalisation qui approche désormais les 11 millions de dollars, la Fondation confirme son rôle de levier philanthropique majeur pour notre région.

Deux de nos membres ont récemment reçu des legs testamentaires importants, témoignant de la confiance croissante envers la mission de la Fondation.

De plus, un organisme rencontré à l'extérieur de la Mauricie est en attente du transfert d'une police d'assurance vie qui viendra également renforcer les avoirs de la Fondation.

Ces développements traduisent clairement le vent dans les voiles dont bénéficie la Fondation communautaire du Saint-Maurice.

Ils démontrent aussi l'intérêt grandissant pour des mécanismes de dons planifiés, un outil puissant permettant d'assurer la pérennité du soutien aux causes et aux organismes qui façonnent notre milieu de vie.

Du côté du Regroupement Mauricie, notre fonds de dotation approche maintenant la cible de 100 000 \$ en capital, afin de soutenir les activités de nos membres ainsi que les familles en quête de répit.

Nous continuerons de suivre cette progression avec attention et fierté.

JOURNÉES DE LA DI À SHERBROOKE

UN SUCCÈS POUR MA COMMUNAUTÉ, MA VOIX



Lors des récentes Journées de la déficience intellectuelle à Sherbrooke, nous avons eu le plaisir de présenter notre projet Ma communauté, ma voix.

Ce fut un moment particulièrement mobilisant : **la salle était bondée, témoignant de l'intérêt marqué pour cet outil novateur.**

Nous sommes très fiers de l'accueil réservé à la présentation. Un organisme œuvrant auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle a même démontré en direct le potentiel concret de l'outil, en partageant des exemples d'utilisation sur le terrain.

Ces témoignages ont clairement illustré comment Ma communauté, ma voix peut soutenir l'expression citoyenne, la participation sociale et l'autodétermination.

Une étape inspirante qui confirme la pertinence et la valeur de ce projet pour notre communauté.



**MA COMMUNAUTÉ
MA VOIX**

PROJET DE RECHERCHE-ACTION SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE

UNE CONTINUITÉ MALGRÉ UN CHANGEMENT DE NOM

Le projet de recherche-action sur l'accès à la justice pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) poursuit son cours comme prévu.

À noter que notre partenaire, auparavant connu sous le nom de Centre de justice de proximité, a récemment changé de nom pour devenir Info Justice. Ce changement est purement organisationnel : il n'entraîne aucune modification quant au rôle, aux engagements ou aux activités prévues dans le cadre du projet.

Les travaux se poursuivent donc normalement, et nous continuerons de vous informer des prochaines étapes et des résultats à venir.

 **Info Justice**

DÉVELOPPEMENT D'UN CADRE DE RÉFÉRENCE SUR LE LOGEMENT AVEC SERVICES D'AIDE À DOMICILE INTÉGRÉS

Certains d'entre vous le savent déjà : nous travaillons depuis quelques mois, en collaboration avec le MSSS, Santé Québec, la SHQ et plusieurs autres partenaires, à l'élaboration du tout premier Cadre de référence sur le logement avec services d'aide à domicile intégrés.

Dans ces travaux, notre collègue Michèle Lafontaine, de **J'AI MON APPART'**, amène avec rigueur et sensibilité la réalité des ressources œuvrant auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Je tiens d'ailleurs à souligner son engagement exceptionnel et la profondeur de son expertise.

Pour la direction du ROP Mauricie, j'apporte la perspective et la réalité des îlots pour personnes ayant une déficience physique (DP), afin que le cadre de référence reflète fidèlement la diversité des besoins et des pratiques.

À ce stade-ci, nous ne sommes pas encore en mesure de dévoiler des éléments concrets du travail en cours. Les discussions se poursuivent et nous vous tiendrons informés dès que cela sera possible.

À suivre...



CHRONIQUE ■ GOUVERNANCE

CLARIFIER LES RÔLES POUR MIEUX AVANCER

Une gouvernance efficace repose sur une compréhension partagée des rôles de chacun.

Dans un OSBL, la distinction entre les responsabilités du conseil d'administration (CA) et celles de la permanence est essentielle pour assurer la cohérence, la transparence et éviter bien des zones grises.

LE RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : VOIR LOIN, DÉCIDER ET ÉVALUER

Le CA assume un rôle de gouverne.
Ses responsabilités touchent principalement :

1. La planification stratégique : définir la vision, les orientations et les priorités de l'organisme.
2. La reddition de comptes : s'assurer que l'organisation respecte sa mission, ses valeurs et ses obligations légales.
3. L'évaluation : suivre les résultats, analyser les risques et ajuster les orientations au besoin.
4. Le soutien et la supervision de la direction : un lien clé, basé sur la confiance et la clarté des attentes.

**LE CA NE GÈRE PAS
LE QUOTIDIEN :**

**IL LE DONNE LA DIRECTION
ET EN ÉVALUE
LES RETOMBÉES.**

**LE RÔLE DE LA
PERMANENCE :**

**ORGANISER, OPÉRER,
INCARNER LA MISSION AU
QUOTIDIEN.**

**La permanence,
sous la responsabilité du Conseil
d'administration, a le mandat
d'opérationnaliser les décisions
du CA :**

01

**Organiser les services,
les projets et les activités.**

02

**Gérer les ressources
humaines, financières et
matérielles.**

03

**Assurer la coordination,
la communication et
l'intendance quotidienne.**

04

**Produire les informations
nécessaires à la reddition
de comptes.**

Elle transforme les orientations du CA en actions concrètes auprès des membres, partenaires et communautés.

Une relation de complémentarité, pas de duplication.

LA CLÉ D'UNE Saine GOUVERNANCE RÉSIDE DANS :

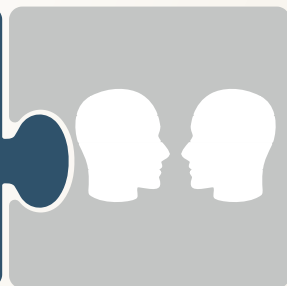
**DES RÔLES
CLAIRS**



**DES ATTENTES
BIEN DÉFINIES**



**UN DIALOGUE
CONTINU**



**LA RECONNAISSANCE
QUE CHACUN
CONTRIBUE À LA
MISSION, MAIS DE
MANIÈRES
DIFFÉRENTES.**



NOS MEILLEURS VOEUX POUR LE TEMPS DES FÊTES

Chers membres et partenaires,

Alors que l'année tire à sa fin, nous prenons un moment pour vous remercier chaleureusement pour votre engagement, votre collaboration et la confiance que vous nous accordez. Votre soutien permet à notre regroupement de continuer à grandir et à mieux servir notre communauté.

Le temps des fêtes est l'occasion de célébrer, de prendre soin de soi et des siens, et de se préparer pour une nouvelle année remplie de projets et de réussites partagées. Nous vous souhaitons des moments de joie, de repos et de convivialité entourés de vos proches.

Nous avons hâte de poursuivre notre collaboration en 2026 et de continuer à faire avancer ensemble notre mission.

Joyeuses fêtes et excellente année 2026 !

L'équipe du ROP Mauricie et le Conseil d'administration

